



# IUT

**Saint-Nazaire**  
UNIVERSITÉ DE NANTES

**Service**  
**Formation Continue**  
**et Apprentissage**



## Licence Professionnelle **Bâtiment et Construction**

**Spécialité :**  
**Expert en Diagnostics Techniques**  
**de l'immobilier et Pathologies du Bâtiment**



**DIAGNOSTICS**

- Gaz
- Plomb
- Amiante
- Electrique
- Energétique

**IMMOBILIER**

**IUT**  
**Saint-Nazaire**  
UNIVERSITÉ DE NANTES



[www.sfcasn.com](http://www.sfcasn.com)

Service Formation Continue et Apprentissage  
58 rue Michel-Ange • BP 420 • 44606 Saint-Nazaire Cedex

Contact SFCA: Isabelle Thomas  
Tél. 02 40 17 81 57 • [isabelle.thomas@univ-nantes.fr](mailto:isabelle.thomas@univ-nantes.fr)



EDTI20/011



Ces dernières années, un ensemble d'obligations de diagnostics techniques a été mis en place pour assurer la transparence et la régulation du marché immobilier, ainsi que la protection des acheteurs et éventuellement des vendeurs sur le plan de la santé et de la sécurité.

La mise en œuvre de ces lois, décrets ou arrêtés implique la réalisation de divers contrôles par des experts indépendants et compétents.

La licence professionnelle Expert en Diagnostics Techniques de l'Immobilier et Pathologies du Bâtiment propose une formation globale cohérente intégrant l'acquisition des techniques pratiques de diagnostics et des connaissances scientifiques de base qui les accompagnent. Ce diplôme contribue à la reconnaissance de la profession d'expert en diagnostics techniques de l'immobilier.

Les étudiants provenant de la formation initiale (BTS, DUT, etc.) ayant une bonne connaissance du bâtiment devront suivre la formation en alternance avec un contrat de professionnalisation. Les connaissances pratiques sont acquises par une recherche d'expérience en effectuant des diagnostics et expertises en situation réelle sur le terrain dans le cadre de l'alternance.

# ENTRÉE à L'IUT

## Cette formation est ouverte :

- aux jeunes diplômés Bac + 2 en contrat de professionnalisation (DUT Génie Civil et Construction Durable, BTS Bâtiment, L2 Génie Civil, BTS Professions Immobilières, L2 Juridique)
- aux personnes suivantes pouvant justifier d'un Bac + 2 avec une expérience professionnelle dans le bâtiment ou l'immobilier égale ou supérieure à deux ans :
  - aux professionnels exerçant dans un cadre libéral,
  - aux salariés d'entreprises,
  - aux salariés en congé individuel de formation,
  - aux demandeurs d'emploi, en CIF CDD ou en contrat de professionnalisation (suivant les profils).

*Un niveau équivalent au Bac + 2 peut être obtenu par validation des acquis. Cette démarche exige au moins trois années d'activités professionnelles réalisées dans le secteur du bâtiment à un niveau de responsabilité correspondant à un bac + 2.*

## Admission

### Procédures

- Étude du dossier du candidat.
- Entretien téléphonique éventuel avec le candidat.
- Examen, le cas échéant, de la demande de validation des acquis suivi de la définition d'un parcours individuel de formation.
- Entretiens téléphoniques ou rencontres avec les entreprises pour la mise en place de contrats de professionnalisation.

### Coût de la formation

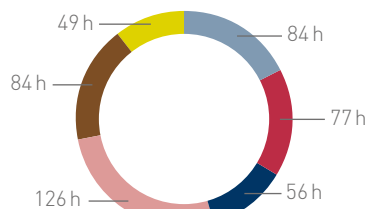
- Dans le cas d'un contrat de professionnalisation, ce coût est à la charge de l'entreprise qui s'assure auprès de son OPCA du montant pris en charge par ce dernier.
- Les frais d'inscription à l'Université reste à la charge du stagiaire.



## PROGRAMME, ÉTUDES

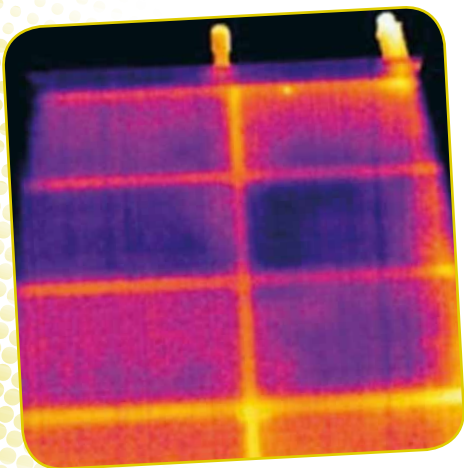
### Répartition des enseignements

- UE1 - Construction et pathologies du bâtiment
- Diagnostics liés à la sécurité des personnes
- Diagnostics liés aux risques sanitaires
- Diagnostics liés aux bâtiments et à l'environnement
- Gestion et Droit
- Grand domaine professionnel



### La formation permet

- d'acquérir les connaissances indispensables dans les domaines scientifiques, techniques et technologiques, juridiques et normatifs pour assurer les missions d'expertises techniques immobilières.
- de maîtriser l'ensemble des diagnostics techniques immobiliers actuellement prévus par les textes réglementaires par :
  - la connaissance de la législation propre à chaque diagnostic et des modalités d'application,
  - l'appropriation des procédures du diagnostic (méthodologie et matériel)
  - la réalisation de rapports d'expertise et la connaissance de l'impact juridique des termes employés
  - la préparation aux examens des certifications
- de s'adapter à l'évolution des diagnostics et d'élargir ses compétences sur la pathologie à l'expertise judiciaire ou d'assurance.



## ATOUPS et MOYENS

### ✓ Complémentarité de l'équipe pédagogique

La complémentarité des fonctions et des responsabilités des membres de l'équipe pédagogique (experts, certificateurs, diagnostiqueurs, architectes, chefs d'entreprise, ingénieurs, responsables de bureaux d'études, universitaires, responsables d'organismes) permet l'immersion totale des étudiants dans le monde de l'expertise, du diagnostic et de la pathologie.

### ✓ Spécificités de la formation

Nombreuses visites techniques, de réalisation de diagnostics et de rédaction de rapports.

Véritable formation professionnelle intégrée, cette licence professionnelle bénéficie du soutien et de l'engagement de nombreux partenaires représentant tous les secteurs d'activités concernés.

### ✓ Projet tutoré

Encadré par deux professionnels, le projet tutoré intègre la totalité des compétences à acquérir sur les diagnostics techniques obligatoires, et porte sur l'étude d'un bâtiment réel. Les étudiants effectuent les diagnostics et rédigent les rapports à remettre aux clients.

### ✓ Période de formation en entreprise

La période de formation en entreprise (14 semaines de stage ou 32 semaines en alternance) permet aux étudiants de s'intégrer parmi les cadres de l'entreprise, de participer en vraie grandeur à des missions de diagnostics ou d'expertises, de relier les pratiques quotidiennes aux enseignements et de concrétiser leur projet professionnel.



## Chiffres clefs

- Licence ouverte en 2004
- Formation d'octobre à juin
- 476 h d'enseignements
- 68 jours de formation sur 14 semaines
- Rythme de l'alternance : 2 semaines à l'IUT et 2 semaines en entreprise (3 fois), puis 1 semaine à l'IUT et 2 semaines en entreprise (8 fois)
- 70 % des enseignements sont donnés par des professionnels
- Effectif des étudiants : une douzaine



## DÉBOUCHÉS & POURSUITES D'ÉTUDES

### Secteurs d'activités

- Ce professionnel réalise les diagnostics techniques actuellement en vigueur et identifie les pathologies des bâtiments : diagnostics techniques amiante, termites, gaz, électricité, Plomb, Performances énergétiques...
- Il calcule le mètre des surfaces habitables des bâtiments, établit le calcul des tantièmes pour la mise en copropriété et estime la valeur vénale.
- Il réalise également le bilan thermique et l'analyse de la filière du traitement des eaux usées.
- Il peut ensuite s'orienter vers l'expertise judiciaire ou d'assurance après quelques années d'expérience.

### Emplois

- Cabinets d'experts indépendants (4000 en France de source ministérielle).
- Groupements d'experts franchisés.
- Bureaux de contrôle - bureaux d'études thermiques.
- Sociétés de gestion de patrimoine immobilier.
- Cabinet d'assurance spécialisé en risques et dommages bâtiment.
- Ce professionnel exerce le métier d'expert en diagnostics techniques de l'immobilier ou d'expert en recherches des pathologies des bâtiments ou estimation de dommages.

### Poursuites d'études

Cette formation permet une insertion professionnelle immédiate sans poursuite d'étude.

## TÉMOIGNAGES



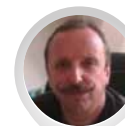
Plus que satisfait d'avoir été retenu pour participer à cette formation, j'ai aujourd'hui acquis des connaissances approfondies sur le bâtiment et cultive régulièrement une communication professionnelle et humaine très soudée avec les anciens élèves de ma promotion.

À ce jour, seule cette formation diplômante permet de passer plus facilement les prérequis en certification et surtout ne laisse pas indifférent les apporteurs d'affaires.



C'est la meilleure formation pour devenir un VRAI diagnostiqueur immobilier. C'est une expérience très enrichissante intellectuellement. La licence EDTI est très diversifiée : préparation aux certifications, études des normes, pathologie du bâtiment (termes techniques et spécifiques au bâtiment), enseignement juridique (droit immobilier).

« Mettre en application les cours théoriques de la licence durant le stage obligatoire : c'est l'accomplissement du savoir faire du métier : parole d'une future diagnostiqueuse immobilière ».



Ce métier ne peut être l'affaire que de spécialistes. En effet ces diagnostics impliquent de réelles compétences techniques en pathologie du bâtiment, une pratique du domaine normatif, une maîtrise juridique et une connaissance de l'activité professionnelle immobilière.

L'IUT de St Nazaire apporte une réponse concrète à ces exigences en formant des spécialistes ayant obtenus un diplôme d'Etat dans ce domaine. C'est une des meilleures garanties pour préparer à ce métier plein d'avenir, qui s'ouvre sur un marché de prestations en plein développement.